

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

JUIN 2016 n°2

« Communiqué - élections municipales complémentaires »

A l'issue du scrutin de dimanche dernier, aucun candidat n'a été élu à ce premier tour car ne réunissant pas un minimum de 126 voix représentant le quart des inscrits.

Un second tour est organisé le dimanche 26 juin de 8 h à 18 h à la mairie.

Seuls les suffrages exprimés pour les candidats déclarés compteront pour pourvoir aux 6 vacances de conseillers municipaux.

Les portes de l'emploi :

- Agent de maintenance jardins et bâtiments - Hôtellerie de plein air - 39 h /semaine - CDD de juin à septembre - Suèvres
- Electricien régisseur - temps complet - contractuel ou recrutement sur liste d'aptitude ou par voie de mutation à compter du 1^{er} septembre 2016 - MER
- Agent d'entretien collectivités - 20 h/semaine - CDD de juillet à fin août 2016 - renouvellement possible - Viévy le Raye
- fraiseur P1 - P2 ou P3 mécanique de précision - 39 h/semaine - CDI - MER
- tourneur P1 - P2 ou P3 mécanique de précision - 39 h/semaine - CDI - MER
- secrétaire comptable (LBG) - 35h/semaine - CDI - MARCHENOIR
- apprenti ou stagiaire ressources humaines - COLISSIMO - MER

Contact : Les portes de l'emploi 1 rue Fortineau à MER - 02.54.81.37.69

Permanences sans rendez-vous le lundi de 14 h 00 à 17 h 00 et

le mercredi 9 h 00 à 12 h 00 - se munir d'un Curriculum Vitae

La commune de Villerbon : adjoint administratif contractuel 3 mois (remplacement congé maladie) : connaissances et expérience en secrétariat de mairie. Envoyer lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire 37 route du mairie-de-villerbon@wanadoo.fr.

Renseignements au 0254468306

Hameau de Pontijou - limitation de tonnage inférieure à 3.5 T rue de la Guérinette

La signalisation concernant les RD n° 39 et n° 69 sur la commune de Maves, a été mise en place le vendredi 17 juin par le Conseil Départemental ainsi que le marquage au sol.



ADIL : Intempéries et inondations : quels sont vos droits ?

Votre logement a été sinistré par les intempéries ? Les juristes de l'ADIL 41 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) se tiennent gratuitement à votre disposition pour vous renseigner sur vos droits :

- conditions de prise en charge par les assurances,
- démarches à effectuer,
- les aides,
- relations propriétaire-locataire,...

L'ADIL Espace Info Energie du 41

Cité administrative - Porte C -
34 avenue du Maréchal Maunoury, 41000 BLOIS

02 54 42 10 00
www.adil41.org

Nos services sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h30 (**fermés au public le mardi matin**) et de 13h45 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h.

Pour un **conseil neutre, gratuit et complet** sur toutes les questions juridiques, financières ou fiscales relatives au logement, à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, les conseillers juristes et techniques de l'ADIL EIE 41 sont à votre disposition au **02 54 42 10 00**.



ONAC - aides financières suite aux intempéries

Suite aux intempéries, l'Office National des Anciens Combattants est en mesure d'apporter un secours d'urgence aux personnes sinistrées ressortissantes de nos communes. Vous pouvez vous procurer les documents en mairie.



Conservatoire d'espaces naturels du Loir et Cher « Messicoles on s'y colle »

Une sortie **plantes compagnes des cultures** est organisée le samedi 25 juin 2016. Rendez-vous à 9 h 30 parking de l'église, hameau du Villiers, la Chapelle St Martin (depuis Maves, prendre direction de Villexanton) . Sortie gratuite ouverte à tous

Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher
34, Avenue Maréchal Maunoury
Porte B, 2ème étage
41 000 BLOIS
www.conservatoiresites41.com
conservatoire41@hotmail.com
tel: 02 54 58 94 61

